



RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2022

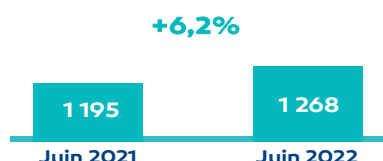
LA DYNAMIQUE FINANCIERE ET COMMERCIALE SE POURSUIT AU PREMIER SEMESTRE 2022

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 23 septembre 2022, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1^{er} semestre 2022 et arrêté les comptes y afférents.

Le Rapport Financier Semestriel 2022 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma.

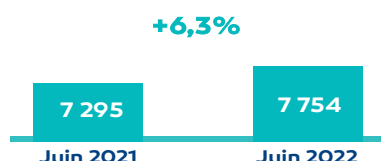
ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



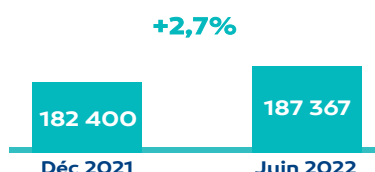
Le **Résultat Net Part du Groupe** progresse de **+6,2%**, à près de **1,3 milliard DH** à fin juin 2022.

PRODUIT NET BANCAIRE



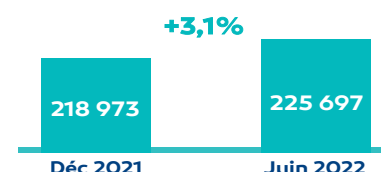
Le **Produit Net Bancaire du Groupe** enregistre une hausse de **+6,3%** à **7,8 milliards DH** à fin juin 2022 contre **7,3 milliards DH** à fin juin 2021.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE



Les **crédits consolidés -hors re-sales-** affichent une croissance de **+2,7%** à **187,4 milliards DH** contre **182,4 milliards DH** en décembre 2021.

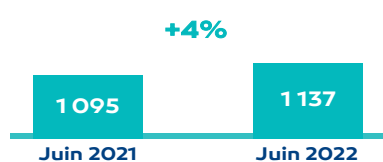
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



Les **dépôts de la clientèle du Groupe** augmentent de **+3,1%**, s'établissant à **226 milliards DH** contre **219 milliards DH** en décembre 2021.

ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

RÉSULTAT NET



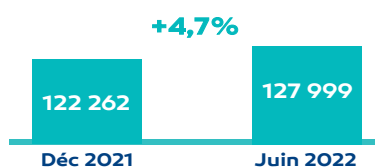
Le **Résultat Net de BANK OF AFRICA S.A** s'élève à **1,14 milliard DH** à fin juin 2022, soit une hausse de **+4%** par rapport à juin 2021.

PRODUIT NET BANCAIRE



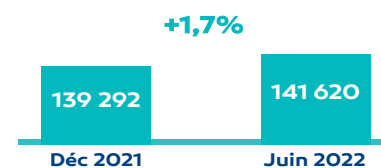
Le **Produit Net Bancaire de la Banque** ressort à **3,8 milliards DH** à fin juin 2022, en progression de près de **+1%**.

CRÉDITS À L'ÉCONOMIE



Les **crédits à la clientèle de la Banque** enregistrent une dynamique de croissance soutenue de **+4,7%**, s'établissant à **128 milliards DH** à fin juin 2022.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



Les **dépôts de la clientèle au Maroc** s'inscrivent en évolution de **+1,9%** à près de **142 milliards DH** à fin juin 2022 contre **139 milliards DH** en décembre 2021.



DES REVENUS ET DES RESULTATS EN EVOLUTION FAVORABLE

Hausse de **+6,3%** du **Produit Net Bancaire consolidé** à **7,7 milliards DH** à fin juin 2022, tirée par une croissance positive des lignes métiers de **+12%** pour la **marge sur commissions** et **+9%** pour la **marge d'intérêts**.

Progression des revenus de la Banque SA de près de **+1%** à **3,8 milliards DH**, grâce à la bonne tenue du **Core Business** qui illustre une **croissance** de la **marge sur commissions** de **+7%** et de la **marge d'intérêts** de **+4%**, dans un contexte de recul de **-7%** du résultat des opérations de marché.

Stabilisation des charges générales d'exploitation sur une année glissante, à **1,8 milliard DH** pour la Banque SA, ramenant le **coefficient d'exploitation** à **46,8%** à fin juin 2022 contre **47,1%** à fin juin 2021, en amélioration de **0,3p%**.

En consolidé, hausse limitée des charges générales d'exploitation de **+2%**, soit un **coefficient d'exploitation** de **51,1%** à fin juin 2022, en amélioration de **-2,3p%** par rapport à juin 2021.

Evolution du **Résultat Brut d'Exploitation consolidé** de **+12%** à **3,8 milliards DH**, par rapport à juin 2021 et de **+4%** en social à **2 milliards DH**.

Hausse de **+8%** du **coût du risque consolidé en 2022** par rapport à 2021 à **1 384 millions DH**, et un **ratio de coût du risque annualisé** de **1,3%** stable par rapport à 2021.

Croissance de **+6,2%** du **Résultat Net Part du Groupe** s'établissant à **1 268 millions DH** et de **+4%** du **Résultat Net de la Banque** à **1 137 millions DH**.

Hausse de **+5,5%** du **Total Bilan** du Groupe BANK OF AFRICA s'élevant à **364 milliards DH**.

Renforcement des **Fonds Propres** au premier semestre 2022 par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de **1 milliard DH**.

Bonne dynamique commerciale avec un encours des **crédits consolidés -Hors Resales-** en croissance de **+2,7%** à **187,4 milliards DH** à fin juin 2022, portée par l'augmentation des crédits de la Banque au Maroc de **+4,7%**.

Amélioration de la **part de marché crédits globaux** de BANK OF AFRICA à **12,91%** à fin juin 2022.

Hausse de **+3%** des **dépôts de la clientèle consolidés** à fin juin 2022, s'établissant à **226 milliards DH** contre **219 milliards DH** à fin décembre 2021.

Evolution des **dépôts de la clientèle de la Banque** de **+1,7%** à **141,6 milliards DH** à fin juin 2022, portant la part de marché à **13,23%** à fin juin 2022.

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE POUR ACCOMPAGNER LES CLIENTS

Renforcement de la proximité avec les **Marocains Citoyens du Monde** à travers une offre de **produits et services technologiques**, des **mécanismes d'appui au financement à forte valeur ajoutée** et un accompagnement renforcé **dans leur pays de résidence**, sur les traversées aller/retour et durant leur séjour au Maroc.

Positionnement renforcé de BANK OF AFRICA auprès des **Jeunes Actifs**, à travers le lancement d'une **nouvelle offre compétitive** construite autour d'un **package attractif, une promotion sur le crédit immobilier et le crédit à la consommation** répondant aux principaux besoins du Jeune Actif.

Lancement du **Crédit Immédiat conventionné bonifié, POSEF Programme « YASSIR »**, en partenariat avec la **Fondation Mohammed VI** en faveur des enseignants.

Lancement généralisé de la nouvelle offre **« Crédit Immédiat conventionné précompte sur pension CMR »** en faveur des clients seniors retraités de BANK OF AFRICA et ce, dans le cadre de son partenariat avec la Caisse Marocaine des Retraites -CMR-.

Participation de BANK OF AFRICA à la **3^{ème} édition de la « Caravane de l'immobilier »**, organisée par la **Fondation Mohammed VI des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires de la Justice**.

Poursuite de la **stratégie de digitalisation** des produits et services bancaires de BANK OF AFRICA avec le lancement d'une **nouvelle version de la plateforme « Agence Directe »** pour une **meilleure expérience client**.

Engagement de BANK OF AFRICA pour une **interconnexion des systèmes de paiement en Afrique** afin d'accélérer le commerce intra-africain lors de la **14^{ème} édition du « US-Africa Business Summit 2022 »**.

Signature par BANK OF AFRICA de deux conventions en faveur des adhérents de la **Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales au Profit des Fonctionnaires et des Agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports**, et en faveur des adhérents de l'**Association des Œuvres Sociales de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi & des Compétences -ANAPEC-**, permettant ainsi de relayer la nouvelle offre **fonctionnaires** à l'ensemble des clients de BANK OF AFRICA.

Déploiement de la **nouvelle offre « SANTE LEASE »** par la filiale **Maghrebail** pour le financement de l'installation et le développement des **Médecins et des dentistes**.

Signature d'une **convention de partenariat entre BTI Bank et Wafa Takaful** qui permettra de commercialiser les produits de **Wafa Takaful** dans le réseau de BTI Bank.

Lancement d'un **service de paiement Fintech**, suite au partenariat entre **Damane Cash**, filiale de BANK OF AFRICA spécialisée dans les solutions de paiement, et **« Paysend »**, **Fintech basée au Royaume-Uni**, pour la simplification des transferts d'argent au Maroc, permettant aux Marocains détenteurs d'un compte bancaire d'effectuer des transactions internationales instantanées et à prix réduit.

REALISATIONS PROMETTEUSES POUR LES FILIALES DU GROUPE

Performance significative pour **BOA Group** avec une **croissance des revenus et des résultats** - **+9%** pour le **Produit Net Bancaire** et **+38%** pour le **Résultat Net Part du Groupe**- tirée notamment par le **Core Business**, à savoir la **marge d'intérêts** et la **marge sur commissions**.

Appréciation de la **production nette de Salafin** de **+7,1%** s'établissant à **648 millions DH** à fin juin 2022, suite notamment à la **réorganisation de son dispositif commercial**, à la **nouvelle dynamique de ses activités** et à l'amélioration de la **compétitivité de ses offres de financement**. Augmentation du **Résultat Net** de **+9%** à **48 millions DH** à fin juin 2022.

Hausse de la **production de Maghrebail** de **+12,2%**, s'établissant à **1 460 millions DH** à fin juin 2022, grâce à une dynamique commerciale déployée dans l'ensemble de ses régions d'implantation, se positionnant au **3^{ème} rang** avec une part de marché de **23,65%** à fin juin 2022. **Croissance du Résultat Net** de **+16,5%** à **56,7 millions DH** à fin juin 2022 contre **48,6 millions DH** à fin juin 2021.

Appréciation du **Produit Net Bancaire de Maroc Factoring** de **+12,7%** pour s'établir à **16 millions DH** à fin juin 2022 et de **+26%** du **Résultat Net** à **1,87 million DH**.

Performance soutenue de la filiale madrilène avec un **Résultat Net** de **6,8 millions €** à fin juin 2022, en croissance de **+43%** par rapport à fin juin 2021, grâce à une **dynamique commerciale soutenue de l'activité Trade Finance** matérialisée par la hausse significative du volume des opérations du Commerce Extérieur et du volume de **Finex**, respectivement, de **+34%** et **+14%** à fin juin 2022.

UN GROUPE ENGAGE EN FAVEUR D'UNE ECONOMIE DURABLE

Financement et accompagnement à travers la **Ligne Bleue exclusive à BANK OF AFRICA**, signée en 2017 avec l'**AFD** et la **BEI**, des projets à hauteur de **6 millions €**, notamment des stations d'épuration d'eau auprès des industriels.

Poursuite de la commercialisation par BANK OF AFRICA des offres signées avec la BERD, **GEFF II - Green Economy Financing Facility** - de **13 millions €**, et **GVC - Green Value Chain** - de **EUR 10 millions**.

Désignation de BANK OF AFRICA en tant que **membre fondateur de l'African Business Leaders Coalition - ABLC -**, créée en mai 2022 par le **Global Compact des Nations Unies** afin de faire progresser la croissance, la prospérité et le développement durable de l'Afrique.

Financement du **Repowering du parc éolien Koudia El Baida** dans la région Tanger Tétouan - un investissement total de **44 millions €** et doublement de la capacité existante du parc éolien à **100 MW** - le plus ancien parc éolien à grande échelle d'Afrique et le **premier producteur indépendant d'énergie renouvelable au Maroc**.

Consolidation du partenariat Finance Durable *World Environment Center -WEC- BANK OF AFRICA* -scellé en mars 2020- par la visite du Département d'Etat des Etats-Unis au siège de BANK OF AFRICA en juin, un partenariat basé sur une **Assistance Technique offerte aux entreprises**, dont l'accès à un « *Virtual Tech Forum* » du WEC prévu en novembre.

BANK OF AFRICA rejoint le Conseil d'Administration du Cluster EnR – Accélérateur de Transition et association à but non lucratif, qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière des énergies renouvelables pour le développement d'une **filère industrielle compétitive** à même de répondre aux objectifs de la stratégie nationale et de soutien à l'entreprenariat vert.

Partenariat scellé avec la BERD dans le domaine des obligations sociales et vertes, et organisation d'une **Table Ronde sur le thème de la « Finance à Impact Positif » en Afrique**. Elle a été **doublement consacrée en matière de Trade Finance** en 2021 et pour son engagement dans la Finance Durable.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL REAFFIRMÉ DE LA FONDATION BMCE BANK

Nouvel hommage rendu à la **Présidente de la Fondation BMCE BANK**, Dr. Leïla MEZIAN BENJELLOUN, par l'Association « *Bouabate Fès* », en lui décernant le « *Trophée Fès Gate* » et le titre de « **Femme de l'année** » dans la catégorie « Action Sociale ».

Construction et équipement de 16 salles préscolaires dans les écoles publiques en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale pour la rentrée scolaire 2022-2023 et **réhabilitation et réaménagement de 5 écoles Medersat.com**.

Inauguration de **six nouvelles classes construites et équipées par la Fondation BOA** à l'école quartier Yama Tahoua au Niger.

Obtention par 390 élèves du réseau Medersat.com - de la 11^{ème} cohorte- du **Baccalauréat**, session de juin 2022 dont 244 filles -soit 62,5% de filles- avec un taux global de réussite de 79%, et 59 % avec mention, dont 28 mention « Très Bien ».

Participation aux assises régionales de Casablanca-Settat organisées par l'Université Hassan II de Casablanca sur le **PACTE ESRI -2030 -Plan National d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation-** afin de partager son expérience et **l'engagement de la Fondation** tant dans le secteur de l'**Education** que dans le **domaine de l'Environnement**.

RIX ET DISTINCTIONS

Renouvellement avec succès de la certification ISO 37001 de BANK OF AFRICA relative au **Système de Management Anti-Corruption**, après un audit approfondi réalisé par le cabinet accrédité *EuroCompliance*.

Renouvellement par BMCE Capital Gestion de ses **certifications « Engagements de services » et « ISO 9001 version 2015 »** suite à l'audit externe conduit par *Bureau Veritas Maroc*.

Conformité de BMCE Capital Gestion à la **norme internationale « International Standard on Assurance Engagements - ISAE » 3402 Type II** publiée par « *International Auditing and Assurance Standards Board - IAASB* » suite à la mission d'audit du cabinet Mazars.

Obtention par **BMCE Capital Solutions de la certification ISAE 3402 type II** pour son **activité Titres**, attestant de la fiabilité et de la qualité du dispositif de contrôle interne de BMCE Capital Solutions.

BANK OF AFRICA nommée « **Banque Emettrice la Plus Active au Maroc en 2021** » par la BERD et ce, pour la coopération fructueuse entre les deux institutions dans le domaine du **financement du commerce extérieur** et illustrant les efforts fournis par BANK OF AFRICA pour continuer à offrir à sa clientèle des financements en devises à court-terme adaptés.

BANK OF AFRICA, **1^{ère} Banque Marocaine à rejoindre la communauté WEP « Women's Empowerment Principles »**, initiative partenariale du Pacte mondial des Nations Unies et de ONU Femmes.

Signature par BANK OF AFRICA de la **Charte Entreprise « Gender Diversity »**, marquant son engagement à rejoindre le **réseau Africain pour la diversité**, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Obtention de BANK OF AFRICA, pour la 2^{ème} année consécutive, du **prix du meilleur Rapport de Développement Durable dans le secteur financier** remis par la Bourse de Casablanca, avec un score de 97%.

Eurafric Information, filiale IT de BANK OF AFRICA, **primée « Top Employer »** par le prestigieux organisme international *Top Employers Institute* et ce, pour la 3^{ème} année consécutive.

Eurafric Information officiellement **agréée Prestataire de Services de Certification Electronique** par la *Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information -DGSSI-* relevant de *l'Administration de la Défense Nationale*.

Obtention par **Eurafric Information** du **prix « EIC - European Identity and Cloud - édition 2022 »** dans la catégorie « *Identity Fabrics & IDaaS* », par le cabinet « *KuppingerCole Analysts AG* ».

PROFIL



15 000
COLLABORATEURS



32
PAYS



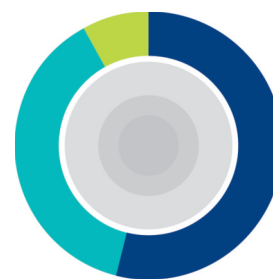
2 000
POINTS DE VENTE



6,6
MILLIONS DE CLIENTS

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le *leasing*, le *factoring* et le *crédit à la consommation*, outre la *banque participative*.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2022 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



● MAROC • 54%
● AFRIQUE SUBSAHARIENNE • 38%
● EUROPE • 8%

RATINGS



BA1,
PERSPECTIVES
STABLES



BB,
PERSPECTIVES
STABLES



Rating Extra-Financier
A+

1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2022, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat «Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables» lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2022, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations**a. Immobilisations Corporelles:**

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 :

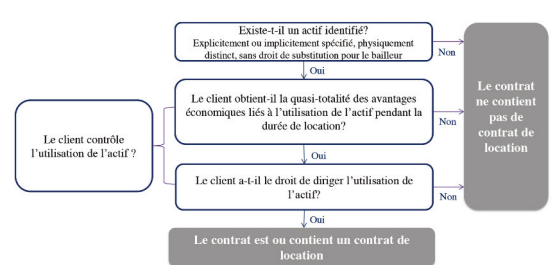
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

• Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



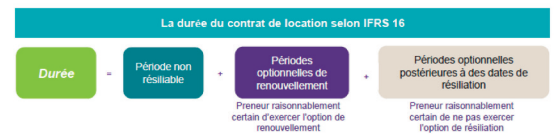
Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2022 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel**Classification des avantages au personnel****a. Avantages à court terme**

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme**a. Méthode d'évaluation**

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF IFRS	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	18 454 884	19 737 051
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	43 914 582	35 604 594
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 106 823	807 037
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	560 060	1 708 897
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 901 780	4 969 163
Titres au coût amorti	46 719 960	38 926 888
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	22 543 041	21 001 481
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	198 363 097	197 020 207
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	1 066 367	981 203
Actif d'impôt différé	2 501 913	2 466 604
Comptes de régularisation et autres actifs	8 863 358	6 497 978
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 062 310	1 003 557
Immeubles de placement	3 571 851	3 560 318
Immobilisations corporelles	8 594 857	8 517 859
Immobilisations incorporelles	764 809	1 222 904
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114
TOTAL ACTIF IFRS	364 021 806	345 057 854

En milliers de DH

PASSIF IFRS	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	11 446 987	11 828 034
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	65 277 176	60 283 987
Dettes envers la clientèle	225 696 684	218 973 241
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	1 447 560	1 357 479
Passif d'impôt différé	1 171 643	1 187 570
Comptes de régularisation et autres passifs	15 984 885	9 717 696
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	1 651 236	1 613 520
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 515 798	10 597 210
TOTAL DETTES	334 191 969	315 558 737
Capitaux propres	-	-
Capital et réserves liées	19 971 255	19 292 416
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	2 246 619	1 920 836
- Part des minoritaires	4 716 714	4 357 111
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	583 411	587 204
- Part des minoritaires	494 827	492 175
Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	1 268 035	2 007 213
- Part des minoritaires	548 976	842 162
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	29 829 837	29 499 117
TOTAL PASSIF IFRS	364 021 806	345 057 854

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT IFRS	30/06/2022	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés	7 943 002	7 406 634
Intérêts et charges assimilés	-2 221 144	-2 149 240
MARGE D'INTERÊT	5 721 858	5 257 394
Commissions perçues	1 833 571	1 525 216
Commissions servies	-338 041	-192 349
MARGE SUR COMMISSIONS	1 495 530	1 332 867
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	153 146	297 638
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	93 552	266 461
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	59 594	31 177
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	183 878	189 438
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	183 878	189 438
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	435 330	499 134
Charges des autres activités	-235 487	-281 250
PRODUIT NET BANCAIRE	7 754 255	7 295 221
Charges générales d'exploitation	-3 488 534	-3 404 139
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-474 121	-492 876
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 791 600	3 398 206
Coût du risque	-1 383 786	-1 285 807
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 407 814	2 112 399
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	76 845	72 102
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4 465	9 558
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 489 124	2 194 059
Impôt sur les résultats	-672 113	-519 910
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
RÉSULTAT NET	1 817 011	1 674 149
Résultat Hors-groupe	548 976	479 527
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	1 268 035	1 194 622

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net	1 817 011	1 674 149
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	154 686	-138 395
Écarts de conversion	154 686	-138 395
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-19 829	-5 476
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-19 829	-5 476
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	134 857	-143 871
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 951 868	1 530 278
Part du groupe	1 314 785	1 108 593
Part des intérêts minoritaires	637 083	421 684



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



23, rue Brahim Lemtouni -
Quartier Oasis
20410 - Casablanca - Maroc

GRUPE BANK OF AFRICA - BMCE GROUP ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 29 829 837, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1 817 011. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 23 septembre 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,9 milliards de dirhams au 30 Juin 2022. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort des actifs pour un montant de 1,5 milliards de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP établis au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 septembre 2022

Les commissaires aux Comptes



FIDARC GRANT THORNTON
7, Boulevard Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 29 98 71
Faïçal MEKOUAR
Associé



BDO Audit, Tax & Advisory
WDO's A.
23, rue Brahim Lemtouni - Quartier Oasis
20410 - Casablanca - Maroc
Moussa BRAHMA
Associé

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2022

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2020 corrigés	2 056 066	17 568 565		3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2021	2 056 066	17 568 565		3 341 182	-406 386	22 559 427	5 421 103	27 980 530
Opérations sur capital		-332 215		332 215				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-1 028 033		-1 028 033	-516 561	-1 544 594
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres				2 007 213		2 007 213	842 162	2 849 376
Ecarts de conversion					19 582		-38	19 544
Gains ou pertes latents ou différés					-35 036		-73 617	-108 653
Variation de périmètre					-15 454		-73 655	-89 109
Autres variations				284 516		284 516	18 399	302 915
Capitaux propres clôture 31.12.2021	2 056 066	17 236 350		4 937 094	-421 840	23 807 669	5 691 448	29 499 117
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2022	2 056 066	17 236 350		4 937 094	-421 840	23 807 669	5 691 448	29 499 117
Opérations sur capital		678 839		-678 839				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-821 987		-821 987	-583 641	-1 405 628
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres				1 268 035		1 268 035	548 976	1 817 011
Ecarts de conversion					-3 128		2 843	-285
Gains ou pertes latents ou différés					34 424		11 609	46 033
Variation de périmètre					31 296		14 452	45 748
Autres variations				-29 034		-29 034		-29 034
Capitaux propres clôture 30.06.2022	2 056 066	17 915 189		4 488 609	-390 544	24 069 320	5 760 517	29 829 837

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	30/06/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts	2 489 124	3 834 831
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	474 121	1 057 794
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	115 569	154 474
+/- Dotations nettes aux provisions	836 484	1 941 416
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-76 845	-84 710
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-271 704	152 304
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-33 670	-570 699
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 043 955	2 650 578
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 505 455	-209 918
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 911 609	10 969 470
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-14 057 056	-17 712 835
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	4 379 007	9 710 108
- Impôts versés	-700 547	-829 786
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 961 532	1 927 039
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-428 454	8 412 448
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-544 530	-2 338 997
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-31 995	31 317
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-99 384	-996 818
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-675 909	-3 304 499
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-821 987	846 700
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	608 797	-1 102 283
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-213 190	-255 584
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	23 979	-440 672
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 293 574	4 411 694
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	22 679 565	18 267 870
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	19 737 051	16 291 624
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 942 513	1 976 247
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	21 385 991	22 679 565
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 454 884	19 737 051
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 931 107	2 942 513
Variation de la trésorerie nette	-1 293 573	4 411 694

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 367 880	1 364 561	4 003 319	5 191 928	1 271 712	3 920 215
Comptes et prêts/emprunts	5 002 776	1 351 058	3 651 718	4 913 774	1 258 432	3 655 341
Opérations de pensions		13 503	-13 503		13 280	-13 280
Opérations de location-financement	365 104		365 104	278 154		278 154
Opérations interbancaires	369 992	517 888	-147 895	320 970	493 931	-172 962
Comptes et prêts/emprunts	368 681	414 564	-45 883	315 640	356 745	-41 105
Opérations de pensions	1 311	103 324	-102 012	5 330	137 186	-131 856
Emprunts émis par le Groupe		338 695	-338 695		383 596	-383 596
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres						
Instruments de dette	2 205 130		2 205 130	1 893 736		1 893 736
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES	7 943 002	2 221 144	5 721 858	7 406 634	2 149 240	5 257 394
D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS						

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2022						30/06/2021					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'Intérêt	2 599 543	16 497	346 754	-2 554	2 761 620	5 721 860	2 388 874	33 497	240 725	-1 594	2 595 892	5 257 394
Marge sur commissions	569 803	91 252	15 378		819 097	1 495 530	536 957	78 174	11 805		705 931	1 332 867
Produits nets bancaires	3 237 379	207 656	367 196	60 324	3 881 700	7 754 255	3 212 839	177 398	257 304	59 903	3 587 778	7 295 221
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 594 313	-149 353	-130 268	-38 500	-2 050 222	(3 962 656)	-1 649 028	-131 671	-126 868	-38 135	-1 951 314	(3 897 015)
Résultat Brut d'exploitation	1 643 066	58 303	236 928	21 824	1 831 478	3 791 600	1 565 811	45 727	130 435	21 768	1 636 465	3 398 206
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-344 992	-38 661	-83 501	-3 629	-201 329	(672 112)	-209 563	-33 519	-65 133	-4 861	-206 834	(519 910)
Résultat Part du groupe	563 830	58 798	61 543	4 642	579 222	1 268 035	511 115	58 090	66 462	1 249	557 707	1 194 622

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	30/06/2022						31/12/2021					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	222 872 810	1 215 589	16 233 822	168 455	123 531 129	364 021 806	212 670 867	974 889	16 397 075	112 191	114 902 832	345 057 853
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 279 870	13 371	24 725	5 028	2 138 845	5 461 840	3 401 795	13 468	22 987	5 028	3 234 782	6 678 060
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	130 784 189		15 440 245	1	52 138 663	198 363 097	129 816 529		15 575 842	1	51 627 835	197 020 207
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	43 907 431	157 079	861		956 034	45 021 405	35 604 594	127 606	861		678 570	36 411 631
Titres au coût amorti	9 136 690				37 583 270	46 719 960	8 940 604				29 986 285	38 926 888
ELEMENTS DU PASSIF												
DÉTTE ENVERS LA CLIENTÈLE	143 533 011		623 800		81 539 873	225 696 684	140 432 011		681 183		77 860 047	218 973 241
FONDS PROPRES	19 764 562	455 706	1 420 897	(276 614)	8 465 286	29 829 837	19 445 454	454 028	1 603 473	(241 601)	8 237 763	29 499 117

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 423 437	123 321	1 300 116	1 158 205	74 964	1 083 241
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	954 426		954 426	862 911		862 911
sur titres	118 133	27 462	90 671	101 093	55 439	45 654
de change	350 879	95 859	255 019	194 201	19 525	174 676
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	410 134	214 720	195 414	367 011	117 386	249 626
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	233 445	65 633	167 812	193 026	40 695	152 331
Assurance			-			-
Autres	176 688	149 087	27 601	173 986	76 691	97 295
Produits nets de commissions	1 833 571	338 041	1 495 530	1 525 216	192 349	1 332 867

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	5 387	7 497
Plus-values de cession	5 387	7 772
Moins-value de cession		275
Autres	-922	2 061
Gains ou pertes sur autres actifs	4 465	9 558

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
Dotations nettes aux dépréciations	-952 053	-946 883
Bucket 1	-170 432	-186 034
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	18 100	527
Dont Prêts et créances à la clientèle	-46 269	-3 507
Dont Engagements hors bilan	-26 694	-7 910
Dont Instruments de dettes	-115 569	-175 144
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		-
Bucket 2	-181 350	-20 886
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	657	-199
Dont Prêts et créances à la clientèle	-182 167	-19 256
Dont Engagements hors bilan	160	-1 450
Dont Instruments de dettes		19
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		-
Bucket 3	-600 272	-739 963
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-2 380	25
Dont Prêts et créances à la clientèle	-597 718	-737 100
Dont Engagements hors bilan	-174	-2 888
Dont Instruments de dettes		-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		-
Récupérations sur créances amorties	47 862	33 752
Pertes sur créances irrécouvrables	-408 242	-372 246
Autres	-71 353	-429
Coût du risque	-1 383 786	-1 285 807

INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du groupe est déclinée en quatre pôle d'activité :



EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE

MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité de Direction Générale, les Comités de Crédit, le Comité de Surveillance des anomalies et de déclassement et le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La Filère Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques.

Elle veille à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités.

Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

La Direction Générale Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Analyse des Engagements, Surveillance des Engagements, et Risques sur Contreparties Afrique & Projets Transverses assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de Décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
- L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocontrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
- Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque niveau de prêt transmet par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
- La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
- La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
- L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe.

Par ailleurs, la Direction Générale Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

Diversification du Portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

Surveillance et pilotage

La Direction Générale Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, la Direction Générale Risques Groupe est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements ; conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus... ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement, et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement. Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupes.

Dispositif de Notation Interne

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE & PME) est déployé au niveau du réseau commercial.

Parallèlement, la banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ». Son implémentation a été réalisée au niveau de l'outil d'instruction de crédit de la banque.

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHE

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

Limites

Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie. Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites a priori, selon un schéma délégatoire s'appuyant sur le principe de la Troika.

Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) : coefficient de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MNI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la cartographie des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I.). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités RO :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Responsabilité environnementale, climatique et sociale

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

STRESS TESTING

Le Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédits, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

DISPOSITIF ICAAP

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de BANK OF AFRICA S.A
- L'identification et le pilotage des risques ainsi que la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité...).

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) permet de définir une structure des fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur sa capacité de résistance en termes de fonds propres

La mise en place du dispositif du risk appetite s'est concrétisée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risk appetite framework qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la banque.
- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

La Filère Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites. Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'atteinte des valeurs cibles du Groupe et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe.

PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Ainsi, une taxonomie des risques du Groupe a été élaboré en articulation avec le dispositif ICAAP, le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre significatif pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scénarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact. En outre, le contexte de la crise sanitaire Covid-19 a été pris en compte en simulant une évolution pessimiste et extrême de la pandémie, sur le modèle des scénarii considérés par le FMI.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de redressement a été opérée, et ce en détaillant les mesures préparatoires et prérequis, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de redressement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps opportun et a défini des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif global de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Table with 5 columns: Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions, 30/06/2022, Total, 31/12/2021, Total. Rows include ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT, Titres de créance négociables, Obligations, Actions et autres titres à revenu variable, etc.

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	560 060	-	-135 695	1 708 897	12 459	-109 407
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 901 780	1 610 323	-591 709	4 969 163	1 618 324	-589 865

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COUT AMORTI

	30/06/2022		31/12/2021	
	Valeur	Amortissements et pertes de valeur	Valeur	Amortissements et pertes de valeur
Comptes à vue	11 703 737	-	9 832 598	-
Prêts	10 780 934	-	11 116 163	-
Dont prêts de trésorerie JJ	189 919	-	338 224	-
Opérations de pension	124 117	-	137 872	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	22 608 788	-	21 086 633	-
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-65 748	-	-85 152	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	22 543 040	-	21 001 481	-

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	30/06/2022		31/12/2021	
	Valeur	Amortissements et pertes de valeur	Valeur	Amortissements et pertes de valeur
Comptes à vue	6 385 780	-	5 788 333	-
Emprunts	28 548 616	-	28 605 406	-
Dont emprunt de trésorerie JJ	2 566 159	-	1 428 135	-
Opérations de pension	30 342 779	-	25 890 248	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	65 277 176	-	60 283 987	-

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/2022		31/12/2021	
	Valeur	Amortissements et pertes de valeur	Valeur	Amortissements et pertes de valeur
Comptes ordinaires débiteurs	21 534 265	-	21 271 250	-
Prêts consentis à la clientèle	168 664 330	-	163 029 762	-
Opérations de pension	10 996 560	-	14 644 680	-
Opérations de location-financement	14 952 466	-	14 959 186	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	216 147 620	-	213 904 879	-
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-17 784 523	-	-16 884 673	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	198 363 097	-	197 020 206	-

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2022							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	569 869	-	-	569 869	9 809	-	-	9 809
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	569 869	-	-	569 869	9 809	-	-	9 809
Actifs Financiers au coût amorti	246 655 209	18 923 758	20 953 997	286 532 964	2 574 228	2 675 117	13 657 523	18 906 868
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 562 260	40 883	5 645	22 608 788	59 791	443	5 514	65 747
Prêts et créances sur la clientèle	176 316 392	18 882 875	20 948 351	216 147 618	1 457 840	2 674 674	13 652 009	17 784 523
Titres de dettes	47 776 557	-	-	47 776 557	1 056 598	-	-	1 056 598
Total Actif	247 225 078	18 923 758	20 953 997	287 102 833	2 584 037	2 675 117	13 657 523	18 916 677
Total Hors Bilan	49 136 129	143 842	140 472	49 420 443	228 207	561	119 726	348 495

	31/12/2021							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 728 503	-	-	1 728 503	19 606	-	-	19 606
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 728 503	-	-	1 728 503	19 606	-	-	19 606
Actifs Financiers au coût amorti	235 250 920	19 728 913	19 874 278	274 854 111	2 424 104	2 488 395	12 993 036	17 905 536
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 039 082	41 369	6 182	21 086 634	79 576	539	5 037	85 152
Prêts et créances sur la clientèle	174 349 239	19 687 544	19 868 096	213 904 879	1 408 817	2 487 857	12 987 999	16 884 673
Titres de dettes	39 862 599	-	-	39 862 599	935 711	-	-	935 711
Total Actif	236 979 423	19 728 913	19 874 278	276 582 614	2 443 710	2 488 395	12 993 036	17 925 142
Total Hors Bilan	47 468 431	178 786	129 624	47 776 841	201 288	947	120 387	322 622

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	30/06/2022		31/12/2021	
	Valeur	Amortissements et pertes de valeur	Valeur	Amortissements et pertes de valeur
Comptes ordinaires créditeurs	137 633 458	-	132 539 204	-
Comptes à terme	31 373 274	-	31 794 130	-
Comptes d'épargne	43 884 932	-	42 213 080	-
Bons de caisse	3 740 885	-	4 004 929	-
Opérations de pension	899 081	-	159 156	-
Autres comptes créditeurs	8 165 054	-	8 262 741	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	225 696 684	-	218 973 241	-

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2022		31/12/2021	
	Valeur	Amortissements et pertes de valeur	Valeur	Amortissements et pertes de valeur
Banque au Maroc	143 533 011	-	140 432 011	-
Services Financiers Spécialisés	623 800	-	681 183	-
Activités à l'international	81 539 873	-	77 860 047	-
Gestion d'actifs	-	-	-	-
Autres Activités	-	-	-	-
TOTAL EN PRINCIPAL	225 696 684	-	218 973 241	-
Dettes rattachées	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN	225 696 684	-	218 973 241	-

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2022		31/12/2021	
	Valeur	Amortissements et pertes de valeur	Valeur	Amortissements et pertes de valeur
Maroc	144 156 811	-	141 113 194	-
Afrique	80 582 183	-	76 420 029	-
Europe	957 690	-	1 440 017	-
TOTAL EN PRINCIPAL	225 696 684	-	218 973 241	-
Dettes rattachées	-	-	-	-
VALEUR AU BILAN	225 696 684	-	218 973 241	-

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	17 476 758	8 881 902	8 594 856	17 029 325	8 511 467	8 517 858
Terrains et constructions	5 551 834	1 448 297	4 103 537	5 624 844	1 368 653	4 256 191
Équipement, Mobilier, Installations	5 116 893	3 568 529	1 548 364	4 922 622	3 408 838	1 513 785
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	6 808 031	3 865 076	2 942 955	6 481 859	3 733 977	2 747 882
Immobilisations incorporelles	2 569 630	1 804 821	764 809	3 164 734	1 941 830	1 222 904
Logiciels informatiques acquis	1 928 246	1 602 416	325 831	2 422 268	1 746 005	676 264
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	641 383	202 405	438 978	742 466	195 826	546 640
Immeubles de placements	3 890 875	319 024	3 571 851	3 878 551	318 233	3 560 318

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	30/06/2022	31/12/2021
Détail des charges des contrats de location		
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-28 953	-27 720
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-130 949	-128 211

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

	30/06/2022	31/12/2021
Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)		
Immobilisations corporelles	8 594 856	8 517 858
Dont droits d'utilisation	1 099 114	1 232 526

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	30/06/2022	31/12/2021
Compte de régularisation et autres passifs	15 984 885	9 717 696
Dont dette locative	1 136 488	1 259 985

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2022	31/12/2021
CAPITAL (EN MAD)	2 056 066 480	2 056 066 480
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	205 606 648	205 606 648
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 268 034 866	1 194 622 000
Résultat par Action (EN MAD)	6,17	5,81
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,17	5,81

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque	100,00%	100,00%	Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	39,42%	39,42%	I.G.
BANK OF AFRICA UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACOMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAWWIL WAL INMAA	Banque Participative	56,40%	56,40%	M E E

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
 - Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis ; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste " écart de conversion ".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 982 153	7 323 591
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 004 194	20 167 359
. A vue	4 555 946	4 768 697
. A terme	16 448 248	15 398 662
Créances sur la clientèle	127 686 776	126 845 452
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	42 751 060	41 888 548
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	21 151 557	20 664 448
. Crédits et financements participatifs immobiliers	41 015 144	41 207 258
. Autres crédits et financements participatifs	22 769 015	23 085 198
Créances acquises par affacturage	2 714 099	2 954 347
Titres de transaction et de placement	46 267 072	37 687 594
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	22 797 967	14 923 138
. Autres titres de créance	435 811	231 115
. Titres de propriété	22 993 667	22 493 714
. Certificats de Sukuks	39 627	39 627
Autres actifs	9 059 423	7 831 620
Titres d'investissement	9 139 945	8 936 596
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 905 862	4 812 092
. Autres titres de créance	4 234 083	4 124 504
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	12 187 277	11 639 853
. Participation dans les entreprises liées	9 296 086	9 199 560
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 891 191	2 440 293
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	198 673	195 925
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	159 426	167 733
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	328 059	714 004
Immobilisations corporelles	2 770 036	2 637 210
TOTAL DE L'ACTIF	236 497 133	227 101 284

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES	32 730 652	27 361 678
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	185 001	239 827
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 692 118	6 840 594
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 245 841	4 455 476
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 872 862	10 385 685
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	7 734 830	5 440 096
ENGAGEMENTS RECUS	23 939 578	24 690 635
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20 492 030	21 169 699
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 388 175	3 342 275
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	59 373	178 661
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 781 402	5 735 232
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	198 747	123 489
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 669 504	2 701 012
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	328 135	282 904
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	659 923	714 564
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	10 120	11 671
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	628 330	577 518
Autres produits bancaires	2 286 643	1 324 074
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 972 262	1 951 559
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	329 231	284 227
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	422 878	431 870
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	260 717	291 725
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	9 871	9 957
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 949 565	933 780
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	1	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 809 140	3 783 673
Produits d'exploitation non bancaire	53 365	33 575
Charges d'exploitation non bancaire	16 240	51 061
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 781 665	1 781 075
Charges de personnel	864 404	816 340
Impôts et taxes	49 536	52 556
Charges externes	732 949	746 556
Autres charges générales d'exploitation	4 000	4 806
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	130 776	160 817
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	902 833	826 452
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	648 915	607 114
Pertes sur créances irrécouvrables	238 478	214 739
Autres dotations aux provisions	15 440	4 599
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	335 534	264 758
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	326 988	111 209
Récupérations sur créances amorties	8 536	12 034
Autres reprises de provisions	10	141 515
RESULTAT COURANT	1 497 301	1 423 418
Produits non courants	65 676	64 338
Charges non courantes	140 565	122 256
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 422 412	1 365 500
Impôts sur les résultats	285 361	270 889
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 137 051	1 094 611

(-) signifie moins
(+) signifie plus

PASSIF

En milliers de DH

	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	40 915 594	40 581 191
. A vue	4 175 467	3 010 935
. A terme	36 740 127	37 570 256
Dépôts de la clientèle	144 752 367	141 554 206
. Comptes à vue créditeurs	96 418 022	91 396 132
. Comptes d'épargne	26 432 019	25 927 402
. Dépôts à terme	17 581 763	19 469 487
. Autres comptes créditeurs	4 320 563	4 761 185
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8 039 610	8 117 463
. Titres de créance négociables émis	8 039 610	8 117 463
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	8 518 628	3 766 247
Provisions pour risques et charges	1 310 353	1 294 922
Provisions réglementées	336 411	396 735
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 515 798	10 597 210
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	17 915 189	17 236 350
Capital	2 056 067	2 056 067
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	65	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 137 051	1 500 873
TOTAL DU PASSIF	236 497 133	227 101 284

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	3 196 386	3 107 405
(-) Intérêts et charges assimilés	1 012 826	1 007 822
MARGE D'INTERET	2 183 560	2 099 583
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	10 119	11 671
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	9 871	9 957
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	248	1 714
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	810 052	639 110
(-) Commissions servies	263 668	182 838
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	546 384	517 272
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	262 506	397 274
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-16 037	591
(+) résultat des opérations de change	272 764	206 353
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	45 510	3 796
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	564 743	608 014
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	659 973	714 603
(-) Diverses autres charges bancaires	145 769	151 512
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 809 139	3 783 674
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières (2)	7 168	-90
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	44 202	33 498
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	14 245	50 894
(-) Charges générales d'exploitation	1 781 664	1 781 076
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 064 600	1 985 112
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-551 869	-698 610
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-15 430	136 916
RESULTAT COURANT	1 497 301	1 423 418
RESULTAT NON COURANT	-74 889	-57 918
(-) Impôts sur les résultats	285 361	270 889
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 137 051	1 094 611

	30/06/2022	30/06/2021
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 137 051	1 094 611
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	130 776	160 817
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	6 897	4 599
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	5 353	5 292
(-) Reprises de provisions (1)	65 676	133 638
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	132	741
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	10	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	9 163	77
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	1 996	166
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 207 112	1 131 029
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	1 207 112	1 131 029

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	30/06/2022	31/12/2021
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 213 581	9 807 055
(+) Récupérations sur créances amorties	8 536	18 879
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	44 070	104 145
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 392 870	5 289 409
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	16 240	133 670
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 650 888	3 336 989
(-) Impôts sur les résultats versés	285 361	509 470
I.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	920 827	660 540
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-836 835	-18 744
(+) Créances sur la clientèle	-601 076	-873 600
(+) Titres de transaction et de placement	-8 579 478	-6 756 053
(+) Autres actifs	-1 233 749	170 371
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	8 307	23 083
(-) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	334 403	3 546 692
(+) Dépôts de la clientèle	3 198 161	6 761 685
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	-77 853	-48 942
(+) Autres passifs	3 924 634	270 093
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 863 488	3 074 585
III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-2 942 661	3 735 125
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	38 770	103 168
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	493 351	782 803
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	584 816	911 630
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	435 090	98 566
(+) Intérêts perçus	52 395	785 919
(+) Dividendes perçus	100 656	-706 781
IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-334 734	-706 781
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	1 000 000
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	64 045	377 008
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	-	1 028 033
V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	935 955	-405 041
VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-2 341 438	2 623 303
VII.TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	7 323 591	4 700 288
VIII.TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 982 153	7 323 591

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisés
(3) Y compris PER utilisés
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

Fidarc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slouai
Casablanca

BDO Audit, Tax & Advisory

23, rue Ibrahim Lemtouni -
Quartier Oasis
20410 - Casablanca - Maroc

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
Comptes ordinaires débiteurs	2 751 243	94 668	853 632	3 521 613	7 221 156	12 088 372
Valeurs reçues en pension	-	-	120 712	-	120 712	120 180
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	-	120 712	-	120 712	120 180
Prêts de trésorerie	-	3 579 965	1 140 994	1 155 320	5 876 279	5 167 347
Au jour le jour	-	-	-	4 000	4 000	-
A terme	-	3 579 965	1 140 994	1 151 320	5 872 279	5 167 347
Prêts financiers	-	2 388 541	7 577 126	-	9 965 667	9 709 110
Autres créances	-	547 575	-	-	547 575	378 622
Intérêts courus à recevoir	-	24 048	-	-	24 048	27 319
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 751 243	6 634 797	9 692 464	4 676 933	23 755 437	27 490 950

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	420 983	1 369 893	30 814 757	2 063 295	34 668 929	33 939 331
Comptes à vue débiteurs	279 457	1 369 893	11 634 398	1 702 738	14 986 486	15 280 093
Créances commerciales sur le Maroc	19 898	-	3 806 425	4 774	3 831 097	3 856 578
Crédits à l'exportation	-	-	588 699	130 476	719 175	934 931
Autres crédits de trésorerie	121 628	-	14 785 235	225 307	15 132 170	13 867 729
Crédits à la consommation	-	-	28 800	7 764 059	7 792 859	7 636 441
Crédits à l'équipement	5 950 654	801 162	13 156 421	977 559	20 885 796	20 381 794
Crédits Immobiliers	288 169	-	8 583 611	32 067 383	40 959 163	41 130 802
Autres crédits de trésorerie	2 000 000	14 943 946	912 611	98 517	17 955 074	18 532 714
Créances acquises par affacturage	2 064 950	-	640 016	9 133	2 714 099	2 954 347
Intérêts courus à recevoir	61 589	37 056	407 716	125 019	631 380	668 225
Créances en souffrance	826	-	2 667 449	2 145 299	4 813 574	4 556 145
Créances pré-douteuses	-	-	1 082	562 237	563 319	504 895
Créances douteuses	-	-	713 248	469 498	1 182 746	1 378 440
Créances compromises	826	-	1 953 120	1 113 563	3 067 509	2 672 810
TOTAL	10 787 171	17 152 057	57 211 382	45 250 265	130 400 874	129 799 799

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics		Emetteurs privés		Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Financiers	Non Financiers	Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	-	5 584 225	-	1 405 786	-	6 990 011	4 357 169
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	4 541 620	-	-	-	4 541 620	4 202 183
Obligations	-	1 042 605	-	1 405 786	-	2 448 391	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	147 881
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-	7 105
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés	480 101	20 992 311	23 795 095	3 149 498	48 417 005	42 267 022	42 267 022
Bons du Trésor et valeurs assimilées	260 998	20 844 868	-	1 908 900	23 014 766	15 525 257	-
Obligations	219 103	-	536 064	1 049 223	1 804 390	4 190 163	-
Autres titres de créance	-	-	288 358	72 538	360 896	-	-
Titres de propriété	-	-	22 906 974	22 994	22 929 967	22 486 609	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	39 627	39 627	39 627	-
Intérêts courus	-	147 443	63 699	56 216	267 358	25 366	-
TOTAL	480 101	26 576 535	23 795 095	4 555 284	55 407 016	46 624 191	

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

En milliers de DH

	30/06/2022		31/12/2021	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	625 491	62 173	554 183	49 288
Créances douteuses	2 206 682	1 023 936	2 590 452	1 212 012
Créances compromises	9 025 021	5 957 511	8 133 135	5 460 325
TOTAL	11 857 194	7 043 620	11 277 770	6 721 626

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021
Instruments optionnels achetés	-9 536	-3 309
Opérations diverses sur titres	330 665	348 759
Débiteurs divers	1 297 632	1 203 147
Sommes dues par l'Etat	1 087 968	1 008 847
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes dues par le personnel	137 236	129 269
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	72 428	65 032
Valeurs et emplois divers	3 195 387	3 173 392
Comptes de régularisation	4 245 276	3 109 629
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	176 790	154 462
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	176 790	154 462
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	258
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	101 334	121 869
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	123 022	257 193
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 649 802	1 076 467
Produits à recevoir	953 681	431 124
Charges constatées d'avance	696 121	645 343
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	2 194 327	-
Autres comptes de régularisation	-	1 499 380
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	9 059 424	7 831 618

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		Cumul
Immobilisations incorporelles	1 445 955	- 35	205 978	820 694	831 204	731 951	58	35 374	264 238	503 145	328 059
Droit au bail	97 050	-	-	-	97 054	-	-	-	-	-	97 054
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 348 905	- 40	205 978	820 694	734 150	731 951	58	35 374	264 238	503 145	231 005
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6 927 267	321	229 111	2 269	7 154 431	4 290 057	263	95 402	1 328	4 384 395	2 770 036
Immeubles d'exploitation	2 181 588	-	186 550	-	2 368 138	407 233	-	15 447	-	422 680	1 945 458
Terrain d'exploitation	232 947	-	-	-	232 947	-	-	-	-	-	232 947
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 948 641	-	186 550	-	2 135 191	407 233	-	15 447	-	422 680	1 712 511
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 033 528	245	24 455	2 269	2 055 959	1 796 659	183	28 887	1 328	1 824 402	231 557
Mobilier de bureau d'exploitation	525 606	173	10 243	2 132	533 890	422 832	175	6 983	1 300	428 690	105 200
Matériel de bureau d'exploitation	225 471	-	3 020	-	228 491	213 093	-	3 173	-	216 269	12 226
Matériel informatique	1 093 081	68	11 089	37	1 104 201	1 000 559	4	14 765	2	1 015 301	88 900
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	81 765	-	103	99	81 769	64 972	-	2 783	2	67 754	14 015
Autres matériel d'exploitation	107 604	-	-	-	107 604	95 204	-	1 184	-	96 388	11 216
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 166 116	108	13 849	-	2 180 073	1 823 859	80	41 597	-	1 865 536	314 537
Immobilisation corporelles hors exploitation	546 035	- 31	4 258	-	550 261	262 306	-	9 471	-	271 776	278 485
Terrain hors exploitation	71 129	-	-	-	71 129	-	-	-	-	-	71 129
Immeubles hors exploitation	325 501	-	-	-	325 501	137 792	-	6 902	-	144 694	180 807
Mobilier et matériel hors exploitation	66 616	-	139	-	66 755	55 825	-	1 064	-	56 889	9 866
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	82 789	- 31	4 119	-	86 876	68 688	-	1 505	-	70 193	16 683
TOTAL	8 373 222	286	435 090	822 962	7 985 635	5 022 008	321	130 776	265 565	4 887 540	3 098 095

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Bons du Trésor et valeurs assimilées	22 040 495	22 040 495	-	-	-	-
Obligations	74 915	74 915	-	-	-	-
Autres titres de créance	288 358	288 358	-	-	-	-
Titres de propriété	22 834 038	22 834 038	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	39 627	39 627	-	-	-	-
Titres de placement	1 075 669	989 638	989 638	-	-	86 031
Bons du Trésor et valeurs assimilées	843 475	757 472	757 472	-	-	86 004
Obligations	72 538	72 538	72 538	-	-	-
Autres titres de créance	159 656	159 629	159 629	-	-	27
Titres de propriété	9 139 945	9 139 945	6 785 418	142 752	2 497 279	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 905 862	4 905 862	4 876 518	-	29 344	-
Obligations	4 234 083	4 234 083	1 908 900	142 752	2 467 935	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	55 493 048	55 407 016	7 775 056	142 752	2 497 279	86 031

CRÉANCES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	Montant			31/12/2021 Net	Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut	30/06/2022 Provisions	Net		30/06/2022 Net	31/12/2021 Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	198 673	-	198 673	195 925	198 673	195 925
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-	-
TOTAL	198 673	-	198 673	195 925	198 673	195 925

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

En milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession</
-------------------------------	--------	--------------	------------------------	------------------------	--------------------	--------------------------

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	238 508	2 281	1 060	384	240 113	9 871	80 687	-	-	-	159 426
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 310	-	-	28	6 338	314	2 824	-	-	-	3 514
Crédit-bail mobilier	79 595	-	-	25	79 620	5 233	57 561	-	-	-	22 058
Crédit-bail mobilier en cours	5 595	-	-	-5 595	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	74 000	-	-	5 620	79 620	5 233	57 561	-	-	-	22 058
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	151 543	-	-	332	151 875	4 325	20 302	-	-	-	131 573
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	151 543	-	-	332	151 875	4 325	20 302	-	-	-	131 573
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	1 060	2 281	1 060	-	2 281	-	-	-	-	-	2 281
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	238 508	2 281	1 060	384	240 113	9 871	80 687	-	-	-	159 426

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs	-	17 946	678 528	1 640 777	2 337 251	1 960 442
Valeurs données en pension	22 670 400	1 399 924	3 680 030	2 524 063	30 274 417	25 887 789
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	22 670 400	1 399 924	3 680 030	2 524 063	30 274 417	25 887 789
Emprunts de trésorerie	801 000	3 803 918	230 000	1 388 233	6 223 151	10 078 749
Au jour le jour	-	1 404 928	230 000	203 078	1 838 006	1 078 733
A terme	801 000	2 398 990	-	1 185 155	4 385 145	9 000 016
Emprunts financiers	-	96 163	1 665 616	282	1 762 061	2 309 147
Autres dettes	9 306	398	284 004	-	293 708	317 062
Intérêts courus à payer	15 994	5 105	1 920	1 987	25 007	28 003
TOTAL	23 496 700	5 323 454	6 540 098	5 555 342	40 915 594	40 581 191

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2022	31/12/2021
Instruments optionnels vendus	-21 505	25 140
Opérations diverses sur titres	3 345 903	87 235
Créditeurs divers	2 349 251	1 450 905
Sommes dues à l'Etat	1 281 068	1 184 536
Sommes dues aux organismes de prévoyance	65 253	48 798
Sommes diverses dues au personnel	176 392	188 410
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	822 462	35
Fournisseurs de biens et services	-83 191	-48 285
Divers autres créditeurs	87 267	77 411
Comptes de régularisation	2 844 980	2 202 967
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	404 196	165 401
Comptes d'écart sur devises et titres	340	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	159 467	9 507
Charges à payer et produits constatés d'avance	468 607	376 077
Autres comptes de régularisation	1 812 370	1 651 982
TOTAL	8 518 629	3 766 247

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2022
Provisions déduites de l'Actif :	7 439 223	734 786	401 319	2 785	7 775 476
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5	-	5	-	-
Créances sur la clientèle	6 721 621	648 755	326 813	57	7 043 620
Agios réservés	3 676	-	-	3 676	-
Titres de placements	73 488	86 031	74 501	1 013	86 031
Titres de participation et emplois assimilés	640 433	-	-	1 715	642 148
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	1 691 657	20 953	65 856	11	1 646 764
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	25 738	160	170	-	25 728
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 170 403	6 897	-	-	1 177 301
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	98 781	8 542	10	11	107 324
Provisions réglementées	396 735	5 353	65 676	-	336 411
TOTAL GENERAL	9 130 880	755 739	467 175	2 796	9 422 239

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	09/09/2019	09/09/2022	2,76%	225 000,00
CD BOA	15/10/2019	15/10/2022	2,79%	765 000,00
CD BOA	03/12/2019	03/12/2022	2,75%	615 000,00
CD BOA	16/01/2020	16/01/2023	2,72%	200 000,00
CD BOA	14/10/2020	14/10/2022	2,20%	450 000,00
CD BOA	22/12/2020	22/12/2022	2,22%	200 000,00
CD BOA	26/04/2021	26/04/2023	1,99%	865 000,00
CD BOA	26/04/2021	26/04/2024	2,13%	1 050 000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2023	2,00%	420 000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2024	2,13%	420 000,00
CD BOA	18/10/2021	17/10/2022	1,82%	303 700,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2023	2,03%	325 100,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2024	2,18%	107 500,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	25/01/2022	24/01/2023	1,84%	400 000,00
CD BOA	26/04/2022	25/04/2023	1,91%	1 000 000,00
TOTAL				7 960 000

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2022
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	17 236 789	-	678 400	17 915 189
Réserve légale	460 306	-	460 306	920 612
Autres réserves	7 674 517	-	678 400	8 352 917
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9 101 966	-	9 101 966	18 203 932
Capital	2 056 066	-	-	2 056 066
Capital appelé	2 056 066	-	-	2 056 066
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	-	45	65
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 500 873	-	-	1 137 051
TOTAL	20 793 748	-	-	21 108 372

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	3,64%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	3,52%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	4,78%	Perpétuel	-	800 000
DH	910 000	1	3,96%	Perpétuel	-	910 000
DH	90 000	1	4,65%	Perpétuel	-	90 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans	-	160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans	-	50 000
DH	790 000	1	2,80%	10 ans	-	790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans	-	154 500
DH	845 500	1	2,79%	10 ans	-	845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans	-	626 000
DH	1 374 000	1	2,64%	10 ans	-	1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans	-	78 900
DH	1 473 900	1	2,43%	10 ans	-	1 473 900
DH	400 000	1	3,13%	10 ans	-	400 000
DH	1 000 000	1	2,57%	10 ans	-	1 000 000
						11 400 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	30/06/2022	31/12/2021
Engagements de financement et de garantie donnés	24 995 822	21 921 582
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	185 001	239 827
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	185 001	239 827
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 692 118	6 840 594
Crédits documentaires import	4 363 323	2 491 675
Acceptations ou engagements de payer	1 720 894	1 629 932
Ouvertures de crédit confirmés	2 156 629	1 316 652
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	1 451 272	1 402 335
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 245 841	4 455 476
Crédits documentaires export confirmés	271 031	6 968
Acceptations ou engagements de payer	-1 027	4 231
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	693 715	558 253
Engagements en souffrance	3 282 122	3 886 024
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 872 862	10 385 685
Garanties de crédits donnés	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	6 611 066	6 310 446
Autres cautions et garanties données	4 261 79	

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 091 328	-	-
Autres titres	6 827 103	-	-
Hypothèques	111 524 500	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	263 537 645	-	-
TOTAL	394 980 576		

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	18 820 991	-	-
Autres titres	435 328	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934	-	-
TOTAL	20 033 253		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de DH	
BILAN	Montant
Actif	37 682 948
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	191 511
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	12 479 063
Créances sur la clientèle	10 975 216
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7 556 459
Autres actifs	308 250
Titres de participation et emplois assimilés	5 905 664
Créances subordonnées	186 967
Immobilisations données en crédit-bail et location	77 775
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 043
Passif	21 329 782
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 681 368
Dépôts de la clientèle	7 495 509
Titres de créance émis	-
Autres passifs	152 905
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
Hors bilan	12 139 201
Engagements donnés	7 912 969
Engagements reçus	4 226 232

RÉSEAU

En nombre		
	30/06/2022	31/12/2021
Guichets permanents	704	703
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	855	846
Succursales et agences à l'étranger	41	36
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

COMMISSIONS

En milliers de DH		
	30/06/2022	30/06/2021
Commissions perçues	810 052	639 110
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	223 276	216 366
Sur opérations de change	181 722	61 591
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	24 470	21 196
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	11 065	7 099
Sur moyens de paiement	233 169	192 751
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	28 692	29 475
Sur autres prestations de service	107 658	110 632
Commissions versées	263 668	127 838
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	96 595	35 366
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	58	141
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	101 660	51 873
Sur moyens de paiement	65 355	40 458
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH		
PRODUITS ET CHARGES	30/06/2022	30/06/2021
Produits	2 104 871	1 262 443
Gains sur les titres de transaction	740 479	420 907
Plus-value de cession sur titres de placement	1 376	76 105
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	74 501	39 486
Gains sur les produits dérivés	115 128	59 396
Gains sur les opérations de change	1 173 388	666 548
Charges	1 540 128	654 430
Pertes sur les titres de transaction	477 973	23 633
Moins valeur de cession sur titres de placement	5 882	74 647
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	86 031	40 353
Pertes sur les produits dérivés	69 618	55 601
Pertes sur opérations de change	900 623	460 196
RÉSULTAT	564 743	608 014

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH		
CHARGES	30/06/2022	30/06/2021
Charges de personnel	864 404	816 340
Impôts et taxes	49 536	52 556
Charges extérieures	736 949	751 362
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	130 776	160 817

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DÉPÔTS

En milliers de DH				
	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	40 228	39 946	250 995 523	267 640 740
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	92	124 516 314	133 494 580
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

En milliers de DH		
CATÉGORIE DE TITRES	30/06/2022	30/06/2021
Titres de participation	8 219	7 716
Participations dans les entreprises liées	596 751	662 509
Titres de l'activité de portefeuille	6 452	-
Emplois assimilés	48 501	44 339
TOTAL	659 923	714 564

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH		
	30/06/2022	30/06/2021
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	337 078	390 294
Autres produits bancaires	2 286 643	1 324 074
Autres charges bancaires	1 949 565	933 780
Produits et charges d'exploitation non bancaires	37 125	-17 486
Produits d'exploitation non bancaires	53 365	33 575
Charges d'exploitation non bancaires	16 240	51 061
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	902 833	826 452
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	335 534	264 758

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

En milliers de DH	
INTITULES	Montant
I- Résultat Net Comptable	1 137 051
Bénéfice net	-
Perte nette	-
II- Réintégration fiscales	328 408
1- Courantes	43 047
Charges non déductibles	43 047
2- Non courantes	285 361
Impôts sur les sociétés	285 361
III- Déductions fiscales	685 803
1- Courantes	-
Dividendes	620 142
2- Non courantes	-
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	65 661
VI- Résultat net fiscal	779 656

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

En milliers de DH	
I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 497 301
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	43 047
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	620 142
(=) Résultat courant théoriquement imposable	920 206
(-) Impôt théorique sur résultat courant	340 476
(=) Résultat courant après impôts	1 156 825
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En milliers de DH				
	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	90 597	305 713	312 173	84 137
B- TVA à récupérer	40 432	216 976	215 362	42 046
Sur charges	20 758	177 164	166 854	31 068
Sur immobilisations	19 674	39 812	48 508	10 979
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	50 165	88 737	96 811	42 091

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 2 056 066 480 DIRHAMS		VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10 DIRHAMS			
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT NON APPELÉ : -		En milliers de DH			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- Actionnaires marocains (*)					
Royale Marocaine d'Assurances (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	54 678 598	56 347 727	27,41%	-
O CAPITAL GROUP	Avenue Californie	16 493 181	14 840 684	7,22%	-
Société Financière du Crédit du Maghreb	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 810 717	1 810 717	0,88%	-
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites	100, Boulevard Abdelmoumen -20340- Casablanca	8 088 813	8 088 813	3,93%	-
Caisse de Dépôt et de Gestion	Place Moulay El Hassan -ex Pétri- BP 409 - Rabat	17 108 805	17 088 305	8,31%	-
Groupe MAMDA/MCMA (***)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Hourmane El Fatouaki - Rabat	10 310 567	10 310 563	5,01%	-
PERSONNEL BOA		2 245 325	2 210 244	1,07%	-
SBVC ET DIVERS		33 322 397	33 361 350	16,23%	-
TOTAL (1)		144 058 403	144 058 403	70,07%	
B- Actionnaires étrangers (*)					
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	50 492 025	50 492 025	24,56%	-
British International Investment (ex CDC Group)	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	11 056 220	11 056 220	5,38%	-
TOTAL (2)		61 548 245	61 548 245	29,93%	
TOTAL (1) + (2)		205 606 648	205 606 648	100,00%	

(*) L'établissement de cette répartition du capital est basé sur :
- La situation du dépositaire BOA pour les actionnaires dont les titres sont déposés chez BOA
- La déclaration des actionnaires dont les clients ne sont pas déposés chez BOA à savoir (Groupe MAMDA/MCMA, CIMR et British International Investment - ex CDC Group)
(**) Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés de RMA (2 930 019 actions)
(***) Détail Groupe MAMDA/MCMA. Situation déclarée par l'actionnaire :
MAMDA : 41 MCMA : 6 282 315 MAC : 4 028 207

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de DH			
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 28 juin 2022			
Report à nouveau	20	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	822 427
Résultats nets de l'exercice	1 500 872	Autres affectations	678 465
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 500 892	TOTAL B	1 500 892

RÉSULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de DH			
	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres et assimilés	32 624 170	31 390 520	29 943 306
Opérations et résultats de l'exercice			
Produit net bancaire	3 809 140	6 907 404	6 300 651
Résultat avant impôts	1 422 412	2 010 343	938 994
Impôts sur les résultats	285 361	509 470	274 812
Bénéfices distribués	822 427	1 028 033	999 102
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	678 445	-	372 800
Résultat par titre (en MAD)			
Résultat net par action ou part sociale	5,53	7,30	5,52
Bénéfice distribué par action ou part sociale	4,00	5,00	5,00
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	864 404	1 673 566	1 553 520
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 856	4 985	5 038

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2022
Date d'établissement des états de synthèse (2)	30/06/2022
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables

EFFECTIFS

En nombre		
	30/06/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	4 856	4 985
Effectifs utilisés	4 856	4 985
Effectifs équivalent plein temps	4 856	4 985
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 751	4 841
Employés (équivalent plein temps)	105	144
Dont effectifs employés à l'étranger	57	56

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

En milliers de DH						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 211 303	68 214	-	2 388 542	-	10 668 059
Créances sur la clientèle	14 047	209 958	5 340 960	19 278 121	1 658 967	26 502 053
Titres de créance	-	-	3 277 871	288 358	-	3 566 229
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé						

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2022

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188		82 188
RADIO MEDITERRANÉE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000		50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000		12 000
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000		11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	115 000 000	8,70	10 000		10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333		3 333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250		1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
511 TITRES DE PARTICIPATION					247 993	1 746	246 248
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES							
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 €	72,41	2 860 423		2 860 423
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 €	100,00	1 255 914	-	1 255 914
O TOWER	Sté d'aménagement	9 600 000	2 000 000 000	48,00	960 000		960 000
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089,00	100,00	845 048		845 048
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410		707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000		450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770		370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882		336 882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	2 346 000	460 000 000	51,00	234 600	30 000	204 600
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 540 000	450 000 000	56,44	234 000	-	234 000
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	22 176 454	46 775 206 000 UGX	47,41	141 457	-	141 457
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	133 233		133 233
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 499 997	500 000 000	30,00	125 000	-	125 000
HANOUBY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	-
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	565 300	14 340 000 000 FCFA	39,42	105 656		105 656
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000		100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192		90 192
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357		78 357
BMCE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,99	53 000		53 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817		51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591		46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 €	78	39 802	-	39 802
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000		20 000
DOCCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000		19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001		10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750		6 750
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443		6 443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 338	6 338	-
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000		5 000
Eurafric Informatique	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100		4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025		3 025
IT International service	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	327	327	-
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
ISKANE PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
NEROPRIM IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0		0
515 TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE					9 454 566	160 194	9 294 372
PROPARGO	Ets crédit multi-national	1 263 425	984 373 280 EUR	2,05	169 480		169 480
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	168 422	168 422	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	144 984	144 984	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	69 974	18 153	51 821
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	3 644	173 797 226 EUR	2,10	38 480	-	38 480
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	2 503	193 305 120 EUR	1,33	34 067	-	34 067
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373		31 373
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	30 462		30 462
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	7 566	7 434
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	156 862	80 000 000	19,61	11 765	-	11 765
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Fonds d'investissement	114 623	180 000 000	6,37	9 181	-	9 181
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	583 524 000 USD	0,020	3 132		3 132
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	3 046		3 046
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	226 000 000	4,26	2 621		2 621
FIOGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	3 380 000	5,88	59	-	59
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	542 889 900	5,25	748 378	346 842	401 535
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 673 700	10,41	103 997		103 997
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	96 807		96 807
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	91 359	74 238	17 122
SOGEPOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	60 000		60 000
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	4 622	-	4 622
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	3 393	3 393	-
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 690	1 450	1 690
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 450		1 450
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 267		1 267
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	1 000		1 000
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	803		803
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	801		801
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500		500
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	481	481	-
PORNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180		180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23		23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9		9
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2		2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	2		2
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					369 436	80 611	288 824
BAB CONSORTIUM					544 100		544 100
RYAD ENNOUR					501 232		501 232
FARACHA IMMO					306 706	-	306 706
O TOWER					135 774		135 774
SAISS IMMO NEJMA					119 947	-	119 947
KRAKER IMMO					89 019		89 019
NEROPRIM IMMO					75 969		75 969
SUX HILL SECONDO					51 123		51 123
IT International Service ITIS					50 703	50 703	-
AKENZA IMMO					46 991		46 991
SUX HILL PRIMERO					25 896	-	25 896
ISKANE PRIMERO					18 431		18 431
SUX HILL TERCIO					17 249	-	17 249
GOLEMPRIME IMMO					10 025		10 025
MOHIT IMMO					5 619	-	5 619
ECO PARC					4 736		4 736
BMCE CASH					2 500		2 500
MARTCO					1 500	1 500	-
Siège G.P.B.M.					723	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					54	-	54
MONET IMMO					25		25
SALAM PRIMERO					25		25
JASPE IMMO					25		25
ERRAHA NAKHIL					25		25

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 377	2 033
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 391 713	7 631 717
. A vue	1 135 602	1 314 630
. A terme	8 256 111	6 317 087
Créances sur la clientèle	4 651 431	4 731 725
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	415 843	552 154
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4 235 588	4 179 571
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	750 959	489 311
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	613 276	401 004
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	137 683	88 307
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	674 582	606 639
Titres d'investissement	2 467 935	2 315 197
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	2 467 935	2 315 197
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	74 951	77 423
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 888	1 880
Immobilisations corporelles	155	154
TOTAL DE L'ACTIF	18 014 991	15 856 079

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	30/06/2022	30/06/2021
ENGAGEMENTS DONNES	534 829	839 535
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 543	1 839
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	465 532	787 273
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	66 754	50 423
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	4 226 231	4 702 687
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 337 471	2 865 430
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 888 760	1 837 257
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moudaraba et Moucharaka à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	544 444	283 821
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	87 591	48 081
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	81 986	61 440
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	47 229	43 160
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	3 354	2 573
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 249	3 801
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	4 356	5 591
Autres produits bancaires	317 679	119 175
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	422 250	169 349
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	75 643	44 714
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	10 330	1 030
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 815	2 901
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	333 462	120 704
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	122 194	114 472
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	1 665	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 725	2 289
Charges de personnel	1 975	1 623
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	750	666
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1	7
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	1	7
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	117 803	112 176
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	4 420	3 567
RESULTAT AVANT IMPOTS	113 383	108 609
Impôts sur les résultats	42 607	39 819
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	70 776	68 790

(-) signifie moins

(+) signifie plus

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2022	30/06/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 971 752	13 312 044
. A vue	1 132 753	649 121
. A terme	13 838 999	12 662 923
Dépôts de la clientèle	2 010 525	1 703 395
. Comptes à vue créditeurs	1 694 082	1 483 632
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	294 079	167 901
. Autres comptes créditeurs	22 364	51 862
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	839 291	613 259
Provisions pour risques et charges	2 904	2 893
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	114 666	109 192
Capital	5 077	4 640
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	70 776	110 658
TOTAL DU PASSIF	18 014 991	15 856 079

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	216 807	152 681
(-) Intérêts et charges assimilées	85 973	45 743
MARGE D'INTERET	130 834	106 938
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	2 249	3 801
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2 815	2 901
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-566	900
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	4 661	5 704
(-) Commissions servies	83	98
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	4 578	5 606
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-60	-35
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-16 037	591
(+) résultat des opérations de change	-7 100	-3 087
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	7 203	1 021
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	-15 994	-1 510
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	3 352	2 571
(-) Diverses autres charges bancaires	10	33
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	122 195	114 474
(+) résultat des opérations sur Immobilisations financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 665	-
(-) Charges générales d'exploitation	2 725	2 289
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	117 805	112 185
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-1	-7
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	117 804	112 178
RESULTAT NON COURANT	-4 420	-3 567
(-) Impôts sur les résultats	42 607	39 819
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	70 776	68 790

30/06/2022

30/06/2021

	30/06/2022	30/06/2021
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	70 776	68 790
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	70 776	68 790
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	70 776	68 790



Encourager les projets durables pour un avenir plus vert